



Qu'est ce que la Science ouverte ?

La science ouverte est une nouvelle façon de faire de la recherche, rendue possible par les techniques numériques, qui s'applique à toutes les étapes du processus scientifique et concerne aussi bien les résultats que les outils et méthodes de la recherche.

En permettant un accès sans entrave aux résultats de la recherche scientifique, la science ouverte a pour ambition de :

- démocratiser l'accès aux savoirs
- augmenter l'efficacité de la recherche, en permettant que les données soient faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables ([principes FAIR](#))
- améliorer la qualité des recherches au travers d'une science plus cumulative, plus fortement étayée par des données et plus transparente

La notion de science ouverte recouvre un périmètre large allant des données utilisées ou produites à l'évaluation des publications. Elle vise à favoriser les avancées scientifiques, l'innovation et les progrès, mais aussi la confiance des citoyens dans la science. Elle constitue un progrès scientifique et un progrès de société et exige pour cela une profonde évolution de la culture scientifique par-delà les frontières, pour passer de la compétition à la collaboration et de la possession au partage. Elle représente une nouvelle façon de faire de la recherche, qui s'applique à l'ensemble des étapes du processus de recherche et concerne aussi bien ses résultats que ses outils et méthodes. Pour les chercheurs, mettre en œuvre la science ouverte suppose donc une réelle évolution de leurs pratiques professionnelles.

Né dans les années 1990 avec l'essor d'internet et la mise en place des premières archives ouvertes, le mouvement de l'Open access ou libre accès s'est progressivement développé dans les années 2000 à travers des déclarations, des incitations politiques, et par le développement de nouveaux modes de publication. Ce mouvement s'est élargi depuis quelques années dans le sillage du mouvement open data aux données de recherche puis aux questions d'évaluation ([open peer review](#)). Aujourd'hui, un soutien institutionnel national, européen et mondial incite à l'accélération et la généralisation de ce mouvement :

- En France
 - un cadre juridique favorable : la [loi pour une République numérique](#) (2016)
 - une politique globale : [Plan national pour la science ouverte](#) (PNSO) en 2018 suivi d'un [deuxième volet](#) en 2021
- En Europe
 - le [Plan S](#) de la cOAlition S
 - les programmes de recherche Horizon 2020 et Horizon Europe

Contact

Marc Bergère

Chargé de mission Science ouverte

marc.bergere@univ-rennes2.fr

Gaïd Le Maner-Idrissi

Vice-présidente chargée de la recherche

gaid.lemaner-idrissi@univ-rennes2.fr

Aller plus loin

[Loi pour une République numérique \(2016\)](#)

[Plan national pour la science ouverte PNSO 1](#)

[Plan national pour une science ouverte PNSO 2](#)

[Plan S : principes de mise en oeuvre](#)

[Déclaration de Berlin sur le libre-accès à la connaissance](#)

[Appel de Jussieu pour la science ouverte et la bibliodiversité](#)

[Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche \(DORA\)](#)